

0851560J
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE
2 IMPASSE GUTENBERG
85190 AIZENAY
Tel : 0228150648

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 15
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 25/09/2023

Réuni le : 03/10/2023

Sous la présidence de : Isabelle Tabart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à BELLEVAUX , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 2

Libellé de la délibération :

BELLEVAUX 2024:

Le Conseil d'Administration autorise l'établissement à organiser un séjour à Bellevaux pour 48 élèves de 4ème du 17 au 23 mars 2024. Les objectifs de ce séjour sont:

- la découverte et l'ouverture culturelle et sportive,
- la responsabilisation des élèves,
- se mettre en activité et persévérer devant l'obstacle.

La participation financière pour chaque famille est de 392,25 euros. L'établissement prend à sa charge le coût des accompagnateurs qui sont au nombre de 6 soit 2 353,60 euros au total.

Résultats du vote

| | |
|----------------------|----|
| Suffrages exprimés : | 21 |
| Pour : | 20 |
| Contre : | 0 |
| Abstentions : | 1 |
| Blancs : | 0 |
| Nuls : | 0 |